

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 1<sup>er</sup> octobre 2013, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur maire Claude Jutras.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2013-10-114

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition de la conseillère Éva Böröcz, appuyée par la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 12b) Troubadours.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2013
- 5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 et de la séance extraordinaire du 24 septembre 2013 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 août 2013
  - d) Renouvellement du contrat de service d'Infotech (logiciel comptable)
  - e) Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière – Exercices 2014, 2015 et 2016
- 6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
  - b) Installations septiques du Centre communautaire – Appel d'offres
  - c) Rénovation du centre communautaire – Attribution des travaux
- 7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport du représentant
- 8- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
  - b) Demande au Ministère des Transports du Québec – Panneaux d'interdiction d'utilisation des freins moteurs
  - c) Lignage des chemins de la Beauce, du Second-Ruisseau et du rang Lamontagne
  - d) Travaux de pavage du chemin du Second-Ruisseau et de la rue Lavallée

- 9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
  - a) Rapport du représentant
- 10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport de la représentante
- 11- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant
  - b) Bassin versant du ruisseau Coderre – Appui à la demande du Groupe ProConseil pour la prolongation du projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole
- 12- CULTURE ET PATRIMOINE
  - a) Rapport des représentants
- 13- LOISIRS
  - a) Rapport de la représentante
- 14- AUTRES DOSSIERS
- 15- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16- CORRESPONDANCE
- 17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le point 12b) Troubadours est ajouté à l'ordre du jour.

**ADOPTÉE**

2013-10-115

**3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2013 – ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

2013-10-116

**4- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2013 – ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2013 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) Le directeur-général résume le suivi fait aux décisions du conseil.**

**b) Lecture et adoption des comptes**

2013-10-117

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2013 au montant de 97 058,94\$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et résolu unanimement :

**Que** la liste des comptes en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au montant de 97 058,94\$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 août 2013**

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 août 2013.

**d) Renouvellement du contrat de service d'Infotech (logiciel comptable)**

2013-10-118

**CONSIDÉRANT** l'offre de service datée du 3 juillet 2013 ;

**CONSIDÉRANT** le projet d'addenda No. 1 soumis par Infotech ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Éva Böröcz, et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** l'entente avec Infotech, contrat de base, au montant de 4 350,00 \$ plus taxes ;

**D'AUTORISER** le directeur général à signer l'addenda au contrat de service tel que soumis par Infotech.

**ADOPTÉE**

**e) Dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière – Exercices 2014, 2015 et 2016**

Le directeur général rapporte le dépôt du rôle triennal d'évaluation et l'approbation de la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation de la Municipalité pour l'exercice financier 2014.

**6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Le conseiller Pierre St-Louis signale que les travaux de réfection de la toiture ont été réalisés et que tous les bardeaux qui recouvraient la toiture au moment du sinistre ont été enlevés avant que de nouveaux bardeaux soient posés.

De même, il nous informe que les travaux de désamiantage de la fournaise sont terminés.

**b) Installations septiques du Centre communautaire – Appel d'offres**

2013-10-119

**CONSIDÉRANT** le rapport et les plans et devis de l'ingénieur Nicolas Turcotte concernant la conception du système de traitement des eaux usées pour le Centre communautaire ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de l'ingénieur relativement à un système composé d'une fosse septique d'une capacité minimum de 4,8 mètres cubes, d'un module Bionest SA-3240, d'une station de pompage (MEI SPM-600LD-24 ou équivalent) et du rejet des eaux traitées au ruisseau Coderre ;

**CONSIDÉRANT** les coûts évalués par l'ingénieur ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Plouffe, et unanimement résolu :

**D'AUTORISER** le directeur général à inviter 3 entrepreneurs à présenter des soumissions pour les travaux à effectuer suivant les recommandations de l'ingénieur.

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents et contrat à intervenir avec le plus bas soumissionnaire conforme pour donner effet la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**c) Rénovation du centre communautaire – Attribution du contrat**

2013-10-120

**CONSIDÉRANT** le rapport de soumissions pour les travaux de rénovations au centre communautaire daté du 26 septembre 2013 déposé par le directeur général ;

**CONSIDÉRANT** que Construction Allard Inc. est le plus bas soumissionnaire au montant total de 250 863,23\$ plus taxes pour lesdits travaux et que la soumission est conforme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel Plouffe, et unanimement résolu :

**QUE** le contrat pour les travaux de rénovations du centre communautaire soit accordé à Construction Allard Inc. tel que suivant la soumissions produite ;

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents et contrats à intervenir pour donner effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

## **7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Plouffe nous informe des derniers développements dans le dossier de la Régie de Police intermunicipale Richelieu St-Laurent.

## **8- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Ghislain Beaugard signale l'installation de la purge manuelle au rang du Petit-Côteau et la réfection de six (6) ponceaux sur le chemin du Second-Ruisseau et des rues Berthiaume et Lamontagne.

Il rappelle également que les travaux de resurfaçage des chemins de la Beauce, du Second-Ruisseau et de la rue Lavallée commenceront bientôt.

### **b) Demande au Ministère des transports du Québec – Panneaux d'interdiction d'utilisation des freins moteurs**

**2013-10-121**

**CONSIDÉRANT** l'installation des panneaux d'arrêt obligatoire à l'intersection de la rue Labonté et du chemin de la Beauce ;

**CONSIDÉRANT** l'importance de la circulation à cette intersection ;

**CONSIDÉRANT** l'importance du nombre de camions qui devront freiner et arrêter à cette intersection ;

**CONSIDÉRANT** l'utilisation fréquente des freins moteurs par les camionneurs dans une telle situation et que le niveau de bruit engendré par l'utilisation de ces freins est de nature à porter atteinte à la quiétude des citoyens résidant en bordure de la rue Labonté;

**CONSIDÉRANT** que la rue Labonté est sous l'autorité du Ministère des Transports du Québec ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

**DE DEMANDER** au Ministère des Transports du Québec de procéder avec diligence à l'installation de panneaux interdisant l'utilisation des freins moteurs sur la rue Labonté ;

**ADOPTÉE**

### **c) Lignage des chemins de la Beauce, du Second-Ruisseau et de la rue Lamontagne**

**2013-10-122**

**CONSIDÉRANT** le rapport de soumissions pour les travaux de lignage des chemins de la Beauce, du Second-Ruisseau et du rang Lamontagne en date du 27 septembre 2013 produit par le directeur général ;

**CONSIDÉRANT** que Marquage et traçage du Québec est le plus bas soumissionnaire au montant de 2 059,53 \$ plus taxes pour lesdits travaux et que la soumission est conforme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par la conseillère Éva Böröcz, et résolu à l'unanimité :

**QUE** le contrat de travaux de lignage des chemins de la Beauce, du Second-Ruisseau et du rang Lamontagne soit accordé à Marquage et traçage du Québec tel que suivant la soumission produite ;

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents et contrats pour donner effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**d) Travaux de pavage du chemin du Second-Ruisseau et de la rue Lavallée**

2013-10-123

**CONSIDÉRANT** la soumission présentée par Pavages Varennes dans le cadre des travaux à effectuer sur les chemins de la Beauce et du Second-Ruisseau ;

**CONSIDÉRANT** que la soumission présentée est plus basse que les coûts escomptés par la Municipalité lors de l'appel d'offres ;

**CONSIDÉRANT** le budget prévu pour lesdits travaux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Plouffe, et résolu à l'unanimité :

**D'AUTORISER** le directeur général à demander à Pavages Varennes de faire des travaux supplémentaires de pavage sur le chemin du Second-Ruisseau, de la rue Lavallée et des six (6) ponceaux ayant fait l'objet d'une réfection jusqu'à concurrence d'une somme d'environ 80 000,00\$ taxes incluses incluant la soumission déjà présentée.

**ADOPTÉE**

**9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ**

**a) Rapport du représentant**

Il n'y a rien de particulier à signaler.

**10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**a) Rapport du représentant**

Il n'y a rien de particulier à signaler

**11- ENVIRONNEMENT**

**a) Rapport du représentant**

Il n'y a rien de particulier à signaler.

**b) Bassin versant du ruisseau Coderre – Appui à la demande du Groupe ProConseil pour la prolongation du projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole**

2013-10-124

**CONSIDÉRANT** que le Groupe ProConseil est le promoteur du projet de gestion intégrée de l'eau en milieu rural dans le bassin versant du ruisseau Coderre ;

**CONSIDÉRANT** que ce projet est actif depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 et arrive à échéance le 31 mars 2014 ;

**CONSIDÉRANT** que le bassin du ruisseau Coderre couvre une partie du territoire de la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs actions ont été réalisées depuis 2011, sur 18 exploitations agricoles dans la municipalité, dont nous croyons que l'impact sur la qualité des écosystèmes aquatiques et riverains sera favorable ; 84 ha d'engrais verts semés, 5 155 m de talus stabilisés avec des techniques végétales ou mixtes, 480 arbres et arbustes plantés et 15 ouvrages hydroagricoles réalisés ;

**CONSIDÉRANT** que le travail des coordonnatrices du projet de bassin versant du ruisseau Coderre a permis de sensibiliser 22 producteurs dans la municipalité à la problématique de la qualité de l'eau et des berges en milieu agricole ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs entretiens de cours d'eau sont prévus dans le bassin versant du ruisseau Coderre par la MRC de Marguerite-D'Youville, dans le cadre desquels les enseignements tirés du projet pilote de stabilisation de 2012 et des essais de stabilisation de 2013 pourraient être valorisés, dans l'objectif à moyen terme de systématiser la protection des berges suite aux entretiens des cours d'eau dans l'approche des MRC ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs actions ont été ou seront engagées en 2013-2014, sur 9 exploitations agricoles dans la municipalité, qui bénéficieraient d'un suivi et d'un rapport quant à leur efficacité en 2014 : essais d'engrais verts de ray-grass et de seigle, stabilisations de talus, tests de compaction, plantations riveraines ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs actions sont planifiées en 2014-2015 sur des exploitations agricoles dans la municipalité : plantations riveraines et en bord de champs, essais d'engrais verts, stabilisations de berges, réalisation d'ouvrages hydroagricoles ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité s'est engagée à l'automne 2013 dans un projet de balisage de la bande riveraine réglementaire sur 37,5 km et que la mise en œuvre de ce projet est prévue pour le printemps 2014 ;

**CONSIDÉRANT** que le Groupe ProConseil bénéficie jusqu'en 2015, dans le cadre du Programme d'Intendance de l'Habitat (PIH), d'un financement d'Environnement Canada, pour réaliser des aménagements favorables à l'amélioration de l'habitat de 5 espèces de poissons en péril dans le bassin versant du ruisseau Coderre, et que ces aménagements contribuent aussi à répondre aux objectifs du projet de bassin versant du ruisseau Coderre ;

**CONSIDÉRANT** que la concordance temporelle du PIH et du financement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) assurerait une meilleure cohérence des actions entreprises en faveur de l'écosystème aquatique dans le bassin versant du ruisseau Coderre, et en accentuerait la portée collective ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe, et unanimement résolu :

**QUE** le Conseil de la Municipalité de Calixa-Lavallée appuie la demande du Groupe ProConseil de prolongation du projet de gestion intégrée de l'eau en milieu agricole dans le bassin versant du ruisseau Coderre ;

**QU'**une lettre d'appui en ce sens soit envoyée à destination du directeur général de la Direction régionale de la Montérégie Est du MAPAQ, monsieur Jean-Pierre Lessard.

**ADOPTÉE**

## **12- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport des représentants**

La conseillère Éva Böröcz fait un retour sur les journées de la culture qui ont connu un franc succès à Calixa-Lavallée les 28 et 29 septembre derniers avec la participation de nombreux artisans et artisanes, artistes et autres participants et participantes.

Elle rappelle également l'événement de la Randonnée contée qui aura lieu le 26 octobre prochain à Calixa-Lavallée dans le cadre du Festival interculturel du conte.

Monsieur le maire et l'ensemble du Conseil offrent leurs félicitations à la conseillère Éva Böröcz pour ses narrations à l'occasion des journées de la culture.

Le conseiller Pierre St-Louis a participé à la dernière rencontre du CLD de Marguerite-D'Youville et transmettra les informations au Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée dans les prochains jours.

À l'invitation du conseiller Pierre St-Louis, le Conseil dépose une motion de félicitation à l'intention du Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée, des

artisans et artisanes, artistes, la troupe « Troubadour » et autres participants et participantes pour le succès obtenu dans la réalisation des journées de la cultures à Calixa-Lavallée.

#### **b) Troubadour**

Le conseiller Pierre St-Louis signale que la troupe « Troubadour » ne dépend pas du Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée mais du CLD de Marguerite-D'Youville, donc de la MRC et qu'étant donné que la Municipalité de Calixa-Lavallée participe aux dépenses de la MRC il serait normal d'assumer également les coûts pour la présence de la troupe à Calixa-Lavallée lors des journées de la culture plutôt que ces coûts soient rattachés au budget du Comité culturel et patrimonial de Calixa-Lavallée, ce à quoi tous les membres du conseil souscrive.

### **13- LOISIRS**

#### **a) Rapport de la représentante**

La conseillère Sylvette Savaria signale que la brochure des loisirs a été distribuée et invite les citoyens et citoyennes de Calixa-Lavallée à s'inscrire.

### **14- AUTRES DOSSIERS**

Aucun item à ce point.

### **15- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

Monsieur Gérard Guérin, éditeur du journal « L'Oiseau-mouche » demande si d'autres assemblées sont prévues en octobre. Monsieur le maire lui répond que non et Monsieur Guérin demande s'il serait possible que le journal soit publié une semaine plus tôt étant donné le vote par anticipation qui se tiendra le 27 octobre prochain ; le Conseil n'y voit aucune objection.

Monsieur Guérin demande également s'il est vrai que le chapiteau servira à l'entreposage de VR l'hiver prochain. Monsieur le maire répond qu'il s'agit d'une rumeur, que la SACV est maître des lieux et que dans un tel cas des portes devraient être installées et que, sans doute, des assurances importantes devraient être contractées par la SACV.

### **16- CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance particulière

### **18- REMERCIEMENTS**

Monsieur le maire remercie tous les conseillers pour leur travail des quatre (4) dernières années, pour leur support et leur honnêteté envers la Municipalité de Calixa-Lavallée, le Conseil et lui-même.

### **17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2013-10-125

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Bruno Napert et résolu unanimement que la présente session soit levée à 20h35.

**ADOPTÉE**

---

**Claude Jutras**  
Maire

---

**Claude Geoffrion**  
Directeur général et secrétaire-trésorier